

COMPTE RENDU

LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI À LA SALLE ÉQUINOXE LE :

MARDI 24 NOVEMBRE 2020 à 20 h 30

AFFICHÉ LE : **18 novembre 2020**

ORDRE DU JOUR :

➤ **Délibérations**

1. Décision Modificative N° 1 budget commune 2020
2. Actualisation de l'autorisation de programme n° 2015/01 restauration de l'Église Saint-Etienne - Avenants
3. Admission en non-valeur / budget commune
4. Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel – RIFSEEP – délibération complémentaire
5. Régime indemnitaire – CIA et IAT exceptionnels
6. Transfert dans le domaine public d'une partie de l'actif de l'Association Syndicale Libre des Jardins D'Ambre
7. Transfert dans le domaine public des espaces communs de la tranche 2 du Cormier et des Battières
8. Actualisation de la longueur de la voirie communale pour la DGF 2021
9. Rapport annuel de la CARA sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement des eaux usées

➤ **Questions diverses**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le 24 novembre 2020 à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX-SUR-MER,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément à l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,
A la Salle Équinoxe, sous la présidence du Maire Monsieur Patrice LIBELLI,
Date de la Convocation : le mercredi 18 novembre 2020,

PRÉSENTS : ADAM Agnès, ARIGNON Michel, ARGUELLES José-Luis, BALUSSAUD Françoise, CARPENTIER Lydie, COLUS Pierre-Henry, COUVERT-PAVAILLON Cloé, DEFOIX Christophe, DEVOUGE Stéphane, FAUCHER Dominique, FERNANDES David, GIRAUDOT Josiane, GRASSET Jean-Michel, HUBERSON-DEBRY Sophie, LAZARE Muriel, LE NAOUR Éric, LIBELLI Patrice, OLAGNIER Jocelyne, PALISSIER Colette, PIET Jean-François, PUGENS Véronique, RENU Béatrice, ROCHETEAU Sylvie, STEULLET Emmanuelle, TERRAIL Caroline, YALA Akli,

ABSENTS REPRÉSENTÉS : CAMEL Ludivine par RENU Béatrice,

SECRETARE DE SEANCE : CARPENTIER Lydie,

Nombre de membres en exercice : 27 - Présents : 26 - Votants : 27

Délibération n° **2020/11.24/01**

DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET COMMUNE 2020

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité, d'approuver les créations d'articles budgétaires et les modifications suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

OPÉRATION	ARTICLE	DÉPENSE	RECETTE
216 MAIRIE ÉQUINOXE Licences Adobe pour la communication et licence pour le cimetière	2051 Fct° 020	+ 2 600 €	
216 MAIRIE ÉQUINOXE Achat armoire ignifuge pour l'état civil	2184 Fct° 020	+ 4 200 €	
216 MAIRIE ÉQUINOXE Achat de smartphones pour élus et astreintes + drapeaux	2188 Fct° 020	+ 1 570 €	
225 ECOLE ELEMENTAIRE Erreur matérielle de fonction pour l'achat de matériels pour la garderie de l'école élémentaire	2184 Fct° 421	+ 1 380 €	
	2184 Fct° 212	- 1 380 €	
225 ECOLE ELEMENTAIRE Remplacement d'une armoire réfrigérée H.S. du resto scolaire pris sur économie matériel informatique	2188 Fct° 251	+ 348 €	
	2183 Fct° 212	- 348€	
225 ECOLE ELEMENTAIRE Mise aux normes de l'alimentation électrique suite au remplacement d'une sauteuse au restauration scolaire	2313 Fct° 251	+ 2 940 €	

OPÉRATION	ARTICLE	DÉPENSE	RECETTE
226 ECOLE MATERNELLE Acquisition de plus de mobilier que prévu	2184 Fct° 211	+ 4 500 €	
Crédits pris sur économie faite	2183 Fct°211	- 4 500€	
234 ÉGLISE Restauration d'une sculpture « Vierge à l'enfant »	2168 Fct°324	+ 3 682 €	
234 ÉGLISE Subvention D.R.A.C. pour la restauration d'une sculpture « Vierge à l'enfant »	1321 Fct° 324		+ 1 227,20 €
238 BAT. HALLE/MARCHE Travaux de réhabilitation non engagés	2313 Fct° 91	-58 764,80 €	
238 BAT. HALLE/MARCHE Subvention pour la réhabilitation de la place du marché	1323 Fct° 91		- 45 000 €
041 OPÉRATIONS PATRIMONIALES Correction d'une erreur matérielle d'article à la demande du trésorier	21532 Fct°01		+ 90 000 €
	21538 Fct° 01		- 90 000 €
	21538 Fct° 01	- 90 000 €	
	21538 Fct ° 01	+ 90 000 €	
	TOTAL	- 43 772,80 €	- 43 772,80 €

Délibération n° **2020/11.24/02**

ACTUALISATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2015/01 RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE - AVENANTS

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité, les modifications des crédits de paiement 2020 de l'autorisation de programme de l'église Saint-Étienne telles que présentées ci-après :

➤ Dépenses prévisionnelles :

N°	Montant TTC	Crédits de paiement					
		2015	2016	2017	2018	2019	2020
2015/01 Durée 6 ans - Article 2313	873 429 €	5 760 €	16 140 €	11 854 €	120 311 €	308 897 €	410 467 €

➤ Recettes prévisionnelles :

Nature	Montant	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Autofinancement	294 170 €	2 526 €	15 195 €	9 207 €	78 341 €	167 793 €	21 108 €
FCTVA	64 208 €		945 €	2 647 €	1 944 €	16 446 €	42 226 €
Subvention État (D.R.A.C.)	240 654 €	3 234 €			36 946 €	62 015 €	138 459 €
Subvention Région	62 325 €					35 063 €	27 262 €
Subvention Département	153 128 €				3 080 €	27 580 €	122 468 €
Subvention CARA	25 944 €						25 944 €
Fondation du patrimoine	18 000 €						18 000 €
Dons	15 000 €						15 000 €
TOTAUX	873 429 €	5 760 €	16 140 €	11 854 €	120 311 €	308 897 €	410 467 €

Délibération n° **2020/11.24/03**

ADMISSION EN NON VALEUR / BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal a décidé donné à l'unanimité, un avis favorable à l'admission en non-valeur des titres numéros 2015-T-482, 2016-T-79, 2016-T-677, 2017-T-227, 2018-T-499, 2018-T-647 et 2019-T-312 pour un montant de 356,35 € au compte 6541 « Créances admises en non-valeur » fonction 01.

Délibération n° **2020/11.24/04**

RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL – RIFSEEP – DÉLIBÉRATION COMPLÉMENTAIRE

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité, l'application des dispositions des délibérations n° 2019/02.12/05 en date du 12 février 2019 et n° 2019/03.05/15 en date du 05 mars 2019 relatives au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) aux cadres d'emplois suivants et a actualisé leurs annexes : - dans la filière technique : Ingénieurs territoriaux, Techniciens territoriaux - dans la filière médicosociale : Auxiliaire de puériculture territoriale - dans la filière sociale : Éducateur territorial de jeunes enfants

Délibération n° **2020/11.24/05**

RÉGIME INDEMNITAIRE – CIA et IAT EXCEPTIONNELS

Le Conseil Municipal a attribué à l'unanimité, un versement unique sur la paye de décembre 2020 d'un complément indemnitaire annuel

exceptionnel ou d'une indemnité d'administration et de technicité exceptionnelle

Délibération n° **2020/11.24/06**

TRANSFERT DANS LE DOMAINE PUBLIC DE L'ACTIF DE L'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DES JARDINS D'AMBRE

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, d'accepter le transfert dans la voirie et le patrimoine communal, sans enquête publique préalable, de la rue Desroches Noblecourt, de l'impasse Prosper Mérimée, de l'impasse Champollion et des espaces communs (réseaux et espaces verts) du lotissement les Jardins d'Ambre, parcelle cadastrée section A n°3545 d'une superficie d'environ 4 464 m², à titre gratuit et sans compensation.

Délibération n° **2020/11.24/07**

TRANSFERT DANS LE DOMAINE PUBLIC D'UNE PARTIE DES ESPACES COMMUNS DE LA TRANCHE 2 DU CORMIER ET DES BATTIÈRES

Le Conseil Municipal a décidé à la majorité, d'accepter le transfert dans la voirie et le patrimoine communal, sans enquête publique préalable, de l'essentiel des espaces communs (voirie, réseaux et espaces verts) de la tranche 2 du Cormier et des Battières, à savoir : rue Moulin Merle, rue Combes de Vaux, partie de l'avenue de l'Ancien Port, partie de la rue des Enclos et partie de la rue des Cailles (parcelles cadastrées AB n° 753, 801 et 925p - AC n° 861, 868, 875 et 911), d'une superficie d'environ 26 724 m² à titre gratuit et sans compensation.

Délibération n° **2020/11.24/08**

ACTUALISATION DE LA LONGUEUR DE LA VOIRIE COMMUNALE POUR LA DGF 2021

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, d'arrêter la nouvelle longueur de la voirie communale à 56 349,00 mètres.

Délibération n° **2020/11.24/09**

RAPPORT ANNUEL 2019 DE LA CARA SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Le Conseil Municipal a pris acte de la communication du rapport annuel 2019 de la CARA sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement des eaux usées.

Questions diverses n° **2020/10.20**

QUESTIONS DIVERSES ORALES

Pour le groupe municipal « Unis pour Agir et Préserver Vaux-sur-Mer », Madame HUBERSON-DEBRY demande pourquoi certaines commissions municipales se tiennent alors que d'autres sont annulées.

Monsieur le Maire répond que dans le cadre de la crise liée au Covid-19 certaines réunions ont lieu en fonction des locaux et du nombre de personnes concernées.

Madame HUBERSON-DEBRY s'associe à Madame RENU pour demander d'avancer l'horaire du conseil municipal vers 18h30 ou 19h. Monsieur le Maire propose de faire un tour de table afin d'en discuter et donnera une réponse lors du prochain conseil.